

” La ville de Lamentin n’est pas plombée “

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

23 novembre 2018

Avec 2,2 millions de trésorerie, le maire de Lamentin se dit confiant en dépit du rapport de la Chambre régionale des comptes qui fixe le déficit de la ville à plus de 11 millions d’euros.

La Chambre régionale des comptes (CRC) sur saisine du préfet, a audité le compte administratif de Lamentin et fixé le déficit de la ville à 11 910 425, 48 euros dans son rapport daté du 16 novembre dernier. Soit : - 353 190,84 euros, section fonctionnement et -11 557 314,64 euros, section investissement. Le déficit identifié par la CRC concerne surtout le budget investissement consacré en grande partie à l’espace thermoludique René Toribio de Ravine chaude. La ville a prévu d’investir sur plusieurs années plus de cinq millions d’euros afin d’optimiser les capacités de cet établissement. Joint au téléphone mardi 20 novembre le maire de Lamentin Jocelyn Sapotille a confié ne pas être inquiet. Il considère que les investissements dévolus à Ravine chaude n’ont pas été dépensés. Selon lui, ce sont des réalisations à venir. ” L’investissement sera nourri par des subventions, des cessions de terrains et des emprunts. Les subventions sont en bonne voie, les cessions sont bien engagées. Au pire, nous réaliserons à hauteur des financements obtenus, la ville n’est pas plombée”, a précisé Jocelyn Sapotille.

Emprunt

À cela la CRC répond que Lamentin aurait dû prendre une délibération afin d’indiquer l’ordre de priorité de ces investissements et répartir les travaux par exercice. En l’absence d’une telle délibération, la CRC a considéré que les investissements consacrés à l’espace thermoludique René Toribio sont à comptabiliser dès le compte administratif 2 018. Jocelyn Sapotille souligne que Lamentin dispose d’une capacité d’autofinancement (caf) suffisante et d’une trésorerie positive réelle de 2,2 millions d’euros. Au chapitre des bons points la CRC indique que la

ville n'a pas remplacé les départs à la retraite de vingt agents en 2018. Cette politique doit s'étaler jusqu'en 2023. D'ici là, Lamentin aura supprimé 45 postes. Ce qui fait dire à la CRC que la ville obtiendra ainsi " une CAF d'un million d'euros d'ici 2 020. Ce qui facilitera son recours à l'emprunt et lui permettra de financer les 5,1 millions d'euros d'investissement de l'espace thermoludique ".